

avec attestation fédérale

p.ex.

Employée de remontées mécaniques AFP
Employé de remontées mécaniques AFP

Durée de la formation	2 ans
Formation	<p>entreprise formatrice en moyenne 4 jours par semaine</p> <p>école professionnelle cours-blocs d'une semaine au centre de formation RMS de Meiringen</p> <p>cours interentreprises (CIE) 30 jours au total (12 en 1^{re}, 18 en 2^e année)</p>
Salaires recommandés	<p>aucune recommandation</p> <p>Les salaires varient d'une région à une autre. Ils se calquent en règle générale sur ceux des professions de la mécanique.</p>
Vacances	5 semaines
Conditions posées aux entreprises formatrices	encadrement assuré par un formateur occupé à 100% ou deux formateurs occupés chacun au moins à 60%
Exigences posées aux formatrices/formateurs en entreprise	<p>chefs techniques reconnus par l'Office fédéral des transports (ou leurs remplaçants); spécialistes des installations de transport à câbles avec brevet fédéral disposant d'au moins deux ans de pratique dans le service technique d'une société de remontées mécaniques; employés de remontées mécaniques CFC disposant d'au moins 3 ans de pratique dans le service technique d'une société de remontées mécaniques; personnes du métier de professions apparentées avec certificat fédéral de capacité disposant d'au moins cinq ans de pratique dans les remontées mécaniques;</p> <p>contact aisé avec les jeunes</p> <p>fréquentation du cours de formation pour formateurs/trices (40 leçons) ou présentation d'une certification équivalente</p>
Soutien	En cas de difficultés, tant les apprentis que les formateurs/trices peuvent bénéficier d'un encadrement individuel (EI).
Temps consacré à l'encadrement des apprentis	Il est plus important au début de la formation que par la suite. Il diminue en règle générale déjà après six mois.
Examen	Si l'examen théorique et pratique organisé à la fin de la formation est réussi, la personne formée reçoit une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).
Formation continue	Les titulaires de l'attestation ont la possibilité de poursuivre leur formation et d'entrer en 2 ^e année d'apprentissage de mécatronicien de remontées mécaniques (dès le 1.2.2010, précédemment employé de remontées mécaniques) et de se préparer à l'obtention du certificat fédéral de capacité.
Renseignements	Les entreprises intéressées à former sont invitées à prendre contact avec l'office ou le service de la formation professionnelle de leur canton: www.ofp.formationprof.ch

Travaux qui doivent être appris et exercés dans l'entreprise**Contenus de la formation****Employée de remontées mécaniques AFP /
Employé de remontées mécaniques AFP****Exploitation des installations**

- connaître le montage des installations, les différentes procédures de travail et les activités relatives aux remontées mécaniques, exécuter ces tâches dans l'intérêt de l'entreprise
- comprendre les principes et les règles de base relatifs à la sécurité au travail, la lutte anti-incendie, la protection de la santé et en reconnaître l'importance
- adopter un comportement de nature à assurer une bonne communication et à prévenir les conflits
- connaître les caractéristiques, les spécificités et le mode de fonctionnement des systèmes mécaniques intervenant dans les installations de transport à câbles, en assurer le bon fonctionnement et les manipuler dans les règles de l'art

Technique des transports à câbles

- connaître l'importance, les particularités et les fonctions des différents systèmes de remontées et des équipements de station, les faire fonctionner dans les règles de l'art et selon les besoins de la clientèle
- connaître la finalité, le montage et le fonctionnement des instruments de mesure électriques et celui des machines et autres appareils, les utiliser correctement et remédier aux pannes d'ordre mineur
- connaître le montage et le fonctionnement des équipements et commandes mécaniques, les utiliser dans les règles de l'art

**Processus d'exploitation
(administration) et service à la clientèle**

- connaître les caractéristiques et les spécificités de la branche, en apprécier les effets sur la politique commerciale des entreprises de la branche
- saisir l'importance des attentes de la clientèle, cibler la communication en fonction des interlocuteurs et instaurer un dialogue constructif en cas de conflit
- répondre à des questions courantes et donner des informations importantes dans une seconde langue
- manipuler les équipements de secours dans les règles de l'art et conformément aux dispositions légales, procéder à des sauvetages avec tout le professionnalisme requis

Maintenance

- connaître les principes juridiques et techniques de base qui régissent la maintenance des installations de transport à câbles, mettre en œuvre les opérations correspondantes et les consigner par écrit
- assurer la maintenance des différents systèmes de remontées sur le plan mécanique, appliquer les méthodes et mesures adéquates pour garantir leur remise en état
- maîtriser les techniques de lubrification, connaître les lubrifiants à base de graisse et d'huile, planifier et exécuter ses propres travaux
- connaître les impératifs en matière de nettoyage, d'entretien et de maintenance des espaces de vente, des lieux ouverts au public et des locaux d'exploitation mais aussi des installations, des machines, des appareils et des matériaux d'exploitation; exécuter les travaux de nettoyage de manière indépendante

Feuilles d'information au sujet des formations professionnelles initiales de deux ans avec attestation fédérale
www.fpi2.formationprof.ch
Edition janvier 2010

La reproduction intégrale ou partielle à des fins non lucratives est autorisée, y compris le stockage et l'utilisation sur des supports de données optiques et électroniques, moyennant l'indication de la source.

Conception et réalisation

© CSFO | Domaine médias formation professionnelle, en collaboration avec le Service orientation professionnelle, formation professionnelle et continue du Département de l'éducation de Bâle-Ville

Editeur

CSFO | Domaine médias formation professionnelle | Maison des cantons | Speichergasse 6 | CP 583
3000 Berne 7 | téléphone 031 320 29 00 | fax 031 320 29 01 | formationprof@csfo.ch